

Objet : Affaire n°25S0014 - Travaux de rénovations de différents équipements du Centre nautique Babylone-Lot n°4 Rénovations des verrières en polycarbonates, des relevés d'étanchéités, pose des protections collectives permanentes sur les différentes couvertures et remplacement des syndromes des vestiaires - avenant n° 2 prestations supplémentaires

N° : VA_DEC2026_183
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles R2194-2, R2194-3 et R2194-4 du Code de la commande publique,

décidons

De conclure avec la société BCR ETANCHEITE située à SECLIN (59113), titulaire du Lot n°4 Rénovations des verrières en polycarbonates, des relevés d'étanchéités, pose des protections collectives permanentes sur les différentes couvertures et remplacement des syndromes des vestiaires du marché n°25S0014 Travaux de rénovations de différents équipements du Centre nautique Babylone, un avenant n° 2 afin de prendre en compte l'ajout de prestations supplémentaires.

Montant initial du marché : 185 500,00 € HT

Avenant n°1 : 27 536,59 € HT représentant une hausse de 14,84 %

Avenant n° 2 : 7 067,06 € HT représentant une hausse de 3,81 %

Nouveau montant du marché : 220 103,65 € HT

Imputation budgétaire : 2313 323 2200 SPBABY

Politique publique (domaine-action-activité) : 11.3.1 Piscines

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mercredi 11 mars 2026

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20260101-218224-AU-1-1
Date AR Préfecture : jeudi 12 mars 2026